

# Partenaires facultaires

Une initiative du **Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA)**

Le programme **Partenaires facultaires** offre aux leaders et aux membres du corps professoral un soutien ciblé en enseignement universitaire. Chaque faculté est jumelée à des spécialistes du SAEA pour un accompagnement personnalisé. L'initiative vise à améliorer la qualité de l'enseignement, à encourager l'innovation pédagogique et à promouvoir des pratiques fondées sur des données probantes. Les spécialistes agissent comme conseillers stratégiques et points de liaison. Ils et elles facilitent la coordination entre les besoins facultaires et les ressources du SAEA.

## Cinq volets d'action principaux

### 1. Liaison stratégique auprès des leaders facultaires

Accompagnement consultatif visant à :

- identifier les besoins pédagogiques propres à la faculté;
- soutenir la planification et la mise en œuvre de stratégies associées à l'enseignement;
- assurer un partage de l'information stratégique, incluant les initiatives du SAEA et les pratiques émergentes.

### 2. Contact privilégié pour les membres du corps professoral

Soutien personnalisé reposant sur :

- des consultations individuelles ou de groupe;
- un accompagnement dans l'intégration des technologies d'enseignement et d'apprentissage;
- un appui à la conception, la révision ou l'amélioration de cours et de pratiques pédagogiques.

### 3. Participation aux rencontres facultaires et départementales

Présence permettant :

- de mieux comprendre les priorités et défis facultaires;
- d'anticiper les enjeux pédagogiques;
- d'appuyer les initiatives liées à l'enseignement ou à l'innovation pédagogique.

### 4. Formations ciblées sur demande

Développement et animation d'activités adaptées aux besoins facultaires, notamment :

- sur la conception de cours et l'alignement pédagogique;
- sur la pédagogie inclusive et les stratégies favorisant la réussite étudiante;
- sur les technologies éducatives et les outils numériques.

### 5. Promotion des initiatives du SAEA

Agent de liaison et de diffusion incluant :

- la communication d'informations pertinentes aux membres de la faculté;
- la promotion de nouvelles ressources, formations et activités.

En consolidant les liens entre les facultés et les spécialistes du SAEA, le programme **Partenaires facultaires** vise à renforcer la cohérence, l'efficacité et la qualité des pratiques d'enseignement à l'échelle institutionnelle.

